



# Modalités d'évaluation des candidats

(d'après les informations publiées au référentiel de certification)

## **VUE SYNTHETIQUE**

Titre	Développeur web et web mobile					
Niveau	5 -	- équivalent Bac+2 - ancien III Validité		Jusqu'au 31 août 2023		
CCPs	1	Développer la partie front-end d'une application recommandations de sécurité	on web	ou web	mobile en	intégrant les
	2	Développer la partie back-end d'une application recommandations de sécurité	on web	ou web	mobile en	intégrant les

Validation	Epreuves	Durée	1
	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	00h35	
<b>-</b>	Entretien technique	00h40	
Titre complet	Entretien final	00h15	
	Total par candidat:		01h30
	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	00h30	
CCP 1	Entretien technique	00h20	
	Total par candidat:		00h50
	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	00h30	
CCP 2	Entretien technique	00h20	
	Total par candidat:		00h50





### CANDIDAT ISSU D'UN PARCOURS CONTINU DE FORMATION ET PAR VAE

## Epreuves pour l'obtention de :

### Titre Professionnel DEVELOPPEUR WEB ET WEB MOBILE

### • Récapitulatif des épreuves :

Validation	Epreuves	Durée
	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	00h35
	Entretien technique	00h40
Titre complet	Entretien final	00h15
	Total par candidat:	01h30

Les informations relatives aux productions à fournir pour l'examen sont repérées par ce picto.

## Présentation d'un projet réalisé en amont de la session (35min) :

#### Détails de l'organisation de l'épreuve :

En amont de la session, le candidat a réalisé un projet en entreprise concernant le développement d'une application web ou web mobile et a préparé un dossier de projet ainsi qu'un support de présentation.

- Au moins dix (10) jours ouvrés avant la session d'examen, le candidat a remis à l'organisateur un résumé en français de son projet.
- Au moins un (1) jour ouvré avant la session d'examen, le candidat a remis à l'organisateur son dossier de projet.
- Lors de la session d'examen, le candidat présente son projet à l'aide d'un support de présentation.

## Compétences évaluées :

- Maquetter une application
- Réaliser une interface utilisateur web statique et adaptable
- Développer une interface utilisateur web dynamique
- Réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce
- Créer une base de données
- Développer les composants d'accès aux données
- Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile
- Elaborer et mettre en œuvre des composants dans une application de gestion de contenu ou ecommerce

## <u>Informations complémentaires :</u>

L'entreprise fournit au candidat le cahier des charges du projet. Le candidat s'assure au moyen des référentiels d'emploi et de certification que le projet répond aux attendus concernant la mise en œuvre des compétences des deux activités types.

## Mise en œuvre des compétences lors de la réalisation du projet :

Le projet couvre obligatoirement les compétences suivantes :

- Pour l'activité type 1 « Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité » :
  - Maquetter une application
  - o Réaliser une interface utilisateur web statique et adaptable
  - o Développer une interface utilisateur web dynamique

## Ou:

- Maquetter une application
- o Réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce



- Pour l'activité type 2 « Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité »
  - o Développer les composants d'accès aux données
  - Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile

# Ou :

- o Développer les composants d'accès aux données
- Elaborer et mettre en œuvre des composants dans une application de gestion de contenu ou e-commerce

Dans le cas où un seul projet ne permet pas au candidat de faire valoir l'ensemble des compétences devant être couvertes obligatoirement, il peut présenter plusieurs projets. Dans ce cas, il motive ses choix, veille à limiter le nombre de projets présentés et fournit des éléments de contexte correspondant à chacun des projets.

Le projet donne lieu à deux productions :

- 1. Un dossier de projet à remettre à l'organisateur en amont de la session d'examen
- 2. Une présentation orale du projet, basée sur un support de présentation, à effectuer devant le jury

### Contenu du dossier de projet :

Le dossier de projet respecte ce plan type :

- 1. Liste des compétences du référentiel qui sont couvertes par le projet
- 2. Résumé du projet en français d'une longueur d'environ 20 lignes soit 200 à 250 mots, ou environ 1200 caractères espaces non compris
- 3. Cahier des charges, expression des besoins, ou spécifications fonctionnelles du projet
- 4. Spécifications techniques du projet, élaborées par le candidat, y compris pour la sécurité et le web mobile
- 5. Réalisations du candidat comportant les extraits de code les plus significatifs et en les argumentant, y compris pour la sécurité et le web mobile
- 6. Présentation du jeu d'essai élaboré par le candidat de la fonctionnalité la plus représentative (données en entrée, données attendues, données obtenues)
- 7. Description de la veille, effectuée par le candidat durant le projet, sur les vulnérabilités de sécurité
- 8. Description d'une situation de travail ayant nécessité une recherche, effectuée par le candidat durant le projet, à partir de site anglophone
- 9. Extrait du site anglophone, utilisé dans le cadre de la recherche décrite précédemment, accompagné de la traduction en français effectuée par le candidat sans traducteur automatique (environ 750 signes).

La description de la veille sur les vulnérabilités de sécurité est liée à l'une des deux compétences « Développer une interface utilisateur web dynamique » ou « Réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce » dans le cadre du projet en entreprise.

La description de la situation de travail, ayant nécessité une recherche basée sur un ou des sites anglophones, concerne un problème technique ou une nouvelle fonctionnalité à mettre en œuvre, dans le cadre du projet en entreprise. Elle est liée à l'une des compétences du titre professionnel.

Dans le cas de la recherche de solution, basée sur un ou des sites anglophones, à un problème technique ou une nouvelle fonctionnalité à mettre en œuvre, le candidat décrit le besoin d'information, et indique comment il a effectué la recherche : les mots clés de recherche utilisés et la liste des sites retournés. Il précise les critères de sélection du (ou des) site(s). Il indique la solution trouvée et si elle a pu être mise en œuvre.

Dans le cas de la veille sur les vulnérabilités, le candidat indique comment il a effectué la veille : les sites et les mots clés utilisés. Il indique les vulnérabilités trouvées et éventuellement les failles potentielles corrigées.

La longueur du dossier de projet hors annexes est de 30 à 35 pages, soit environ 48750 caractères espaces non compris.



#### Contenu de la présentation orale :

Le candidat présente son projet à l'aide d'un support de présentation réalisé en amont de la session d'examen, et selon ce canevas :

- 1. Présentation de l'entreprise et/ou du service et contexte du projet (cahier des charges, environnement humain et technique)
- 2. Conception et codage des composants front-end et des composants back-end
- 3. Présentation des éléments les plus significatifs de l'interface de l'application
- 4. Présentation du jeu d'essai de la fonctionnalité la plus représentative (données en entrée, données attendues, données obtenues) et analyse des écarts éventuels
- 5. Présentation d'un exemple de recherche effectuée à partir de site anglophone
- 6. Synthèse et conclusion (satisfactions et difficultés rencontrées)

Cette présentation inclut, au choix du candidat, une illustration ou une démonstration de l'interface de l'application. Une combinaison des deux est possible. Leur durée cumulée dans la présentation ne doit pas excéder 10 minutes.

La démonstration peut être interdite ou limitée dans le cas exceptionnel où l'entreprise souhaite empêcher la divulgation d'informations confidentielles. Elle est également soumise aux limitations du plateau technique tel qu'il est défini ci-après.

Le candidat utilise alors des moyens d'illustration de son interface, sans recourir à une démonstration.

Dans le cadre de la présentation et de la démonstration, le candidat peut apporter son équipement en tenant compte des contraintes du plateau technique du centre organisateur.

## • Entretien technique (40min):

### Détail de l'organisation de l'épreuve :

Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation orale.

Un questionnement complémentaire lui permet d'évaluer les compétences qui ne sont pas couvertes par le projet.

### Compétences évaluées :

- Maquetter une application
- Réaliser une interface utilisateur web statique et adaptable
- Développer une interface utilisateur web dynamique
- Réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce
- Créer une base de données
- Développer les composants d'accès aux données
- Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile
- Elaborer et mettre en œuvre des composants dans une application de gestion de contenu ou e-commerce

### <u>Informations complémentaires :</u>

L'entretien technique se déroule obligatoirement à l'issue de la présentation du projet réalisé en amont de la session.

### • Dossier professionnel (DP):

#### Détails:

Le candidat décrit par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé. Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.



## • Entretien final avec le jury (15min) :

### Détails de l'organisation de l'épreuve :

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury évalue la compréhension, la vision et la culture professionnelle du métier. Il dispose de l'ensemble du dossier du candidat dont son Dossier Professionnel.

## • Conditions de présence et d'intervention du jury :

- Durée totale de présence jury pendant l'épreuve du candidat : 01h30
- L'organisateur remet aux membres du jury, six jours ouvrés avant la date de la session d'examen, une liste récapitulative des résumés des projets rédigés par chaque candidat.
- Avant la présentation orale et en dehors de la présence du candidat, le jury prend connaissance du dossier de projet. Le jury assiste à la présentation orale sans intervenir.
- Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de délibération.
- L'un des membres du jury doit être en mesure de se prononcer sur la maîtrise de la compétence transversale « Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle en développement web et web mobile », au travers des compétences professionnelles et des éléments joints au dossier de projet ainsi que de l'exposé du candidat.

### CANDIDAT ISSU D'UN PARCOURS PROGRESSIF

## Epreuves pour l'obtention de :

CCP 1 – Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité

## Récapitulatif des épreuves :

Validation	Validation Epreuves	
	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	00h30
CCP 1	Entretien technique	00h20
	Total par candidat:	00h50



## • Présentation d'un projet réalisé en amont de la session (30min) :

### <u>Détails de l'organisation de l'épreuve :</u>

En amont de la session, le candidat a réalisé un projet en entreprise concernant le développement front-end d'une application web ou web mobile et a préparé un dossier de projet ainsi qu'un support de présentation.

- Au moins dix (10) jours ouvrés avant la session d'examen, le candidat a remis à l'organisateur un résumé en français de son projet.
- Au moins un (1) jour ouvré avant la session d'examen, le candidat a remis à l'organisateur son dossier de projet.
- Lors de la session d'examen, le candidat présente son projet à l'aide d'un support de présentation.

#### Compétences évaluées :

- Réaliser une interface utilisateur web statique et adaptable
- Développer une interface utilisateur web dynamique
- Réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce
- Maquetter une application

#### Informations complémentaires :

L'entreprise fournit au candidat le cahier des charges du projet. Le candidat s'assure au moyen des référentiels d'emploi et de certification que le projet répond aux attendus concernant la mise en œuvre des compétences de l'activité type.

### Mise en œuvre des compétences lors de la réalisation du projet :

Le projet couvre obligatoirement les compétences suivantes :

- Maquetter une application
- Réaliser une interface utilisateur web statique et adaptable
- Développer une interface utilisateur web dynamique

#### Ou:

- Maquetter une application
- Réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce

Dans le cas où un seul projet ne permet pas au candidat de faire valoir l'ensemble des compétences devant être couvertes obligatoirement, il peut présenter plusieurs projets. Dans ce cas, il motive ses choix, veille à limiter le nombre de projets présentés et fournit des éléments de contexte correspondant à chacun des projets.



Le projet donne lieu à deux productions :

- 1. Un dossier de projet à remettre à l'organisateur en amont de la session d'examen
- 2. Une présentation orale du projet, basée sur un support de présentation, à effectuer devant le jury

#### Contenu du dossier de projet :

Le dossier de projet respecte ce plan type :

- 1. Liste des compétences du référentiel qui sont couvertes par le projet
- 2. Résumé du projet en français d'une longueur d'environ 10 à 15 lignes soit 120 à 200 mots, ou environ 800 caractères espaces non compris
- 3. Cahier des charges, expression des besoins, ou spécifications fonctionnelles du projet
- 4. Spécifications techniques du projet, élaborées par le candidat, y compris pour la sécurité et le web mobile
- 5. Réalisations du candidat comportant les extraits de code les plus significatifs et en les argumentant, y compris pour la sécurité et le web mobile
- 6. Présentation du jeu d'essai élaboré par le candidat de la fonctionnalité la plus représentative (données en entrée, données attendues, données obtenues)
- 7. Description de la veille, effectuée par le candidat durant le projet, sur les vulnérabilités de sécurité
- 8. Description d'une situation de travail ayant nécessité une recherche, effectuée par le candidat durant le projet, à partir de site anglophone
- Extrait du site anglophone, utilisé dans le cadre de la recherche décrite précédemment, accompagné de la traduction en français effectuée par le candidat sans traducteur automatique (environ 750 signes).

La description de la veille sur les vulnérabilités de sécurité est liée à l'une des deux compétences « Développer une interface utilisateur web dynamique » ou « Réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce » dans le cadre du projet en entreprise.

La description de la situation de travail, ayant nécessité une recherche basée sur un ou des sites anglophones, concerne un problème technique ou une nouvelle fonctionnalité à mettre en œuvre, dans le cadre du projet en entreprise. Elle est liée à l'une des compétences du titre professionnel.

Dans le cas de la recherche de solution, basée sur un ou des sites anglophones, à un problème technique ou une nouvelle fonctionnalité à mettre en œuvre, le candidat décrit le besoin d'information, et indique comment il a effectué la recherche : les mots clés de recherche utilisée et la liste des sites retournés. Il précise les critères de sélection du (ou des) site(s). Il indique la solution trouvée et si elle a pu être mise en œuvre.

Dans le cas de la veille sur les vulnérabilités, le candidat indique comment il a effectué la veille : les sites et les mots clés utilisées. Il indique les vulnérabilités trouvées et éventuellement les failles potentielles corrigées.

La longueur du dossier de projet hors annexes est de 15 à 20 pages, soit environ 26250 caractères espaces non compris.

## Contenu de la présentation orale :

Le candidat présente son projet à l'aide d'un support de présentation réalisé en amont de la session d'examen, et selon ce canevas :

- 1. Présentation de l'entreprise et/ou du service et contexte du projet (cahier des charges, environnement humain et technique)
- 2. Conception et codage des composants front-end
- 3. Présentation des éléments les plus significatifs de l'interface de l'application
- 4. Présentation du jeu d'essai de la fonctionnalité la plus représentative (données en entrée, données attendues, données obtenues) et analyse des écarts éventuels
- 5. Exemple illustré de la veille effectuée à partir de site anglophone
- 6. Synthèse et conclusion (satisfactions et difficultés rencontrées)

Cette présentation inclut, au choix du candidat, une illustration ou une démonstration de l'interface de l'application. Une combinaison des deux est possible. Leur durée cumulée dans la présentation ne doit pas excéder 10 minutes.



La démonstration peut être interdite ou limitée dans le cas exceptionnel où l'entreprise souhaite empêcher la divulgation d'informations confidentielles. Elle est également soumise aux limitations du plateau technique tel qu'il est défini ci-après. Le candidat utilise alors des moyens d'illustration de son interface, sans recourir à une démonstration.

Dans le cadre de la présentation et de la démonstration, le candidat peut apporter son équipement en tenant compte des contraintes du plateau technique du centre organisateur.

### • Entretien technique (20min) :

### Détails de l'organisation de l'épreuve :

Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation orale. Un questionnement complémentaire lui permet d'évaluer les compétences qui ne sont pas couvertes par le projet.

#### Compétences évaluées :

- Réaliser une interface utilisateur web statique et adaptable
- Développer une interface utilisateur web dynamique
- Réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce
- Maguetter une application

#### Informations complémentaires :

L'entretien technique se déroule obligatoirement à l'issue de la présentation du projet réalisé en amont de la session.

## • Dossier professionnel (DP):

#### Détails

Le candidat décrit pour l'activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé. Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

## • Conditions de présence et d'intervention du jury :

- Durée totale de présence jury pendant l'épreuve du candidat : 00h50
- L'organisateur remet aux membres du jury, six jours ouvrés avant la date de la session d'examen, une liste récapitulative résumés des projets rédigés par chaque candidat.
- Avant la présentation orale et en dehors de la présence du candidat, le jury prend connaissance du dossier de projet. Le jury assiste à la présentation orale sans intervenir.
- Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.
- L'un des membres du jury doit être en mesure de se prononcer sur la maîtrise de la compétence transversale « Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle en développement informatique », au travers des compétences professionnelles et des éléments joints au dossier de projet ainsi que de l'exposé du candidat.

## • Obtention du titre professionnel - Entretien final (15min) :

- Dès lors que le candidat a validé l'ensemble des CCP d'un titre, l'obtention du titre est examinée lors d'un entretien final avec le jury, sur présentation du livret de certification correspondant.
- Au cours de cet entretien final, le jury vérifie le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé.



#### CANDIDAT ISSU D'UN PARCOURS PROGRESSIF

### Epreuves pour l'obtention de :

CCP 2 – Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité

## • Récapitulatif des épreuves :

Validation	/alidation Epreuves	
	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	00h30
CCP 2	Entretien technique	00h20
	Total par candidat:	00h50

Les informations relatives aux productions à fournir pour l'examen sont repérées par ce picto.

## • Présentation d'un projet réalisé en amont de la session (30min) :

### <u>Détails de l'organisation de l'épreuve :</u>

En amont de la session, le candidat a réalisé un projet en entreprise concernant le développement back-end d'une application web ou web mobile et a préparé un dossier de projet ainsi qu'un support de présentation.

- Au moins dix (10) jours ouvrés avant la session d'examen, le candidat a remis à l'organisateur un résumé en français de son projet.
- Au moins un (1) jour ouvré avant la session d'examen, le candidat a remis à l'organisateur son dossier de projet.
- Lors de la session d'examen, le candidat présente son projet à l'aide d'un support de présentation.

#### Compétences évaluées :

- Créer une base de données
- Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile
- Développer les composants d'accès aux données
- Elaborer et mettre en œuvre des composants dans une application de gestion de contenu ou e-commerce

### Informations complémentaires:

L'entreprise fournit au candidat le cahier des charges du projet. Le candidat s'assure au moyen des référentiels d'emploi et de certification que le projet répond aux attendus concernant la mise en œuvre des compétences de l'activité type.

### Mise en œuvre des compétences lors de la réalisation du projet :

Développer les composants d'accès aux données

- Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile

## Ou :

- Développer les composants d'accès aux données
- Elaborer et mettre en œuvre des composants dans une application de gestion de contenu ou e-commerce

Dans le cas où un seul projet ne permet pas au candidat de faire valoir l'ensemble des compétences, il peut présenter plusieurs projets. Dans ce cas, il motive ses choix, veille à limiter le nombre de projets présentés et fournit des éléments de contexte correspondant à chacun des projets.

Le projet donne lieu à deux productions :

- 1. Un dossier de projet à remettre à l'organisateur en amont de la session d'examen
- 2. Une présentation orale du projet, basée sur un support de présentation, à effectuer devant le jury



#### Contenu du dossier de projet :

Le dossier de projet respecte ce plan type :

- 1. Liste des compétences du référentiel qui sont couvertes par le projet
- Résumé du projet en français d'une longueur d'environ 10 à 15 lignes soit 120 à 200 mots, ou environ 800 caractères espaces non compris
- 3. Cahier des charges, expression des besoins, ou spécifications fonctionnelles du projet
- 4. Spécifications techniques du projet, élaborées par le candidat, y compris pour la sécurité et le web
- 5. Réalisations du candidat comportant les extraits de code les plus significatifs et en les argumentant, y compris pour la sécurité et le web mobile
- 6. Présentation du jeu d'essai élaboré par le candidat de la fonctionnalité la plus représentative (données en entrée, données attendues, données obtenues)
- 7. Description de la veille, effectuée par le candidat durant le projet, sur les vulnérabilités de sécurité
- 8. Description d'une situation de travail ayant nécessité une recherche, effectuée par le candidat durant le projet, à partir de site anglophone
- 9. Extrait du site anglophone, utilisé dans le cadre de la recherche décrite précédemment, accompagné de la traduction en français effectuée par le candidat sans traducteur automatique (environ 750 signes).

La description de la veille sur les vulnérabilités de sécurité est liée à l'une des compétences de l'activité-type hormis la compétence « Créer une base de données » et a été effectuée dans le cadre du projet en entreprise. La description de la situation de travail, ayant nécessité une recherche basée sur un ou des sites anglophones, concerne un problème technique ou une nouvelle fonctionnalité à mettre en œuvre, dans le cadre du projet en entreprise. Elle est liée à l'une des compétences de l'activité-type.

Dans le cas de la veille sur les vulnérabilités, le candidat indique comment il a effectué la veille : les sites et les mots clés utilisés. Il indique les vulnérabilités trouvées et éventuellement les failles potentielles corrigées.

Dans le cas de la recherche de solution, basée sur un ou des sites anglophones, à un problème technique ou une nouvelle fonctionnalité à mettre en œuvre, le candidat décrit le besoin d'information, et indique comment il a effectué la recherche : les mots clés de recherche utilisés et la liste des sites retournés. Il précise les critères de sélection du (ou des) site(s). Il indique la solution trouvée et si elle a pu être mise en œuvre.

La longueur du dossier de projet hors annexes est de 15 à 20 pages, soit environ 26250 caractères espaces non compris.

# Contenu de la présentation orale :

Le candidat présente son projet à l'aide d'un support de présentation réalisé en amont de la session d'examen, et selon ce canevas :

- 1. Présentation de l'entreprise et/ou du service et contexte du projet (cahier des charges, environnement humain et technique)
- 2. Conception et codage des composants back-end
- 3. Présentation des éléments les plus significatifs des composants, y compris pour la sécurité et le web
- 4. Présentation du jeu d'essai de la fonctionnalité la plus représentative (données en entrée, données attendues, données obtenues) et analyse des écarts éventuels
- 5. Présentation d'un exemple de recherche effectuée à partir de site anglophone
- 6. Synthèse et conclusion (satisfactions et difficultés rencontrées)

## • Entretien technique (20min):

### Détails de l'organisation de l'épreuve :

Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation orale. Un questionnement complémentaire lui permet d'évaluer les compétences qui ne sont pas couvertes par le projet.





- Créer une base de données
- Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile
- Développer les composants d'accès aux données
- Elaborer et mettre en œuvre des composants dans une application de gestion de contenu ou e-commerce

### <u>Informations complémentaires :</u>

L'entretien technique se déroule obligatoirement à l'issue de la présentation du projet réalisé en amont de la session.

## • Dossier professionnel (DP):

#### Détails:

Le candidat décrit pour l'activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé. Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

# • Conditions de présence et d'intervention du jury :

- Durée totale de présence jury pendant l'épreuve du candidat : 00h50
- L'organisateur remet aux membres du jury, six jours ouvrés avant la date de la session d'examen, une liste récapitulative des résumés des projets rédigés par chaque candidat.
- Avant la présentation orale et en dehors de la présence du candidat, le jury prend connaissance du dossier de projet.
- Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération
- L'un des membres du jury doit être en mesure de se prononcer sur la maîtrise de la compétence transversale "Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle en développement web et web mobile », au travers des compétences professionnelles et des éléments joints au dossier de projet ainsi que de l'exposé du candidat.

### • Obtention du titre professionnel - Entretien final (15min) :

- Dès lors que le candidat a validé l'ensemble des CCP d'un titre, l'obtention du titre est examinée lors d'un entretien final avec le jury, sur présentation du livret de certification correspondant.
- Au cours de cet entretien final, le jury vérifie le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé.

